

Fiche pédagogique

Capitaine Thomas Sankara

Sortie en salles
3 septembre 2014



Long métrage documentaire,
Suisse, 2012

Réalisation : Christophe Cupelin
Scénario : Christophe Cupelin
Image : Christophe Cupelin
Montage : Christophe Cupelin
Son : Christophe Cupelin,
Philippe Ciompi
Musique : The Ex
Production : Laïka Films, Akka
Films, RTS

Version originale française

Durée : 104'

Distribution en Suisse :
Cineworx GmbH

Public concerné :
Age légal : 8
Age suggéré : 14

Résumé

Réalisé à partir d'un minutieux travail de montage d'archives, ce documentaire dresse un portrait proche de l'hommage du révolutionnaire burkinabé Thomas Sankara.

Le film présente l'arrivée au pouvoir de Sankara, la politique nationale et internationale qu'il a menée durant les quatre années qu'aura duré son règne, de 1983 à 1987, et enfin les

circonstances dans lesquelles il a vraisemblablement été assassiné.

A l'image du personnage et des idées qu'il incarne, le film déploie une esthétique un peu punk, dont la fraîcheur nous fait ressentir l'élan révolutionnaire que cet homme a su faire germer au Burkina Faso.

Commentaires

Le réalisateur

Depuis plus de 25 ans, Christophe Cupelin collecte inlassablement les archives écrites, sonores, photographiques et audiovisuelles concernant Thomas Sankara. Un article du *Monde* raconte la genèse du film :



"C'est au Burkina Faso que Christophe Cupelin est devenu documentariste. Coopérant suisse, il était arrivé avec une caméra super-8, en 1985. Il avait 19 ans. Alors qu'on lui avait demandé de porter des pierres sur un chantier, il s'est mis à prendre des images. "Le responsable est venu me voir,

se souvient-il. J'ai eu peur qu'il m'oblige à arrêter, mais il m'a demandé de tout filmer pour montrer qu'au Burkina on employait l'argent de l'aide pour construire."

En 2007, Christophe Cupelin s'est trouvé associé aux célébrations du vingtième anniversaire de la mort de Thomas Sankara, et lui est venu le désir de consacrer un film à cette figure singulière. Au départ, il a pensé emprunter la voie classique, mêlant documents d'époque et témoignages. "Les entretiens n'étaient pas convaincants, explique-t-il, trop partisans pour ou contre." Il s'est alors décidé à recourir aux archives."

¹ Thomas Sotinel, "Thomas Sankara, une icône cinématographique", *Le Monde*, lundi 6 août 2012,

Disciplines et thèmes concernés

Géographie, Histoire, Citoyenneté:

Le concept de révolution.

Le colonialisme et le post-colonialisme en Afrique.

La dette des pays du sud.

Les organisations politiques.

L'archive audiovisuelle comme ressource documentaire/historique.

SHS 31 / SHS 32 / SHS 33

Arts, Education aux médias :

Le langage documentaire.

A 31 AV / A 32 AV / A 34 AV

Formation générale / MITIC :

Le langage documentaire.

FG 31

Christophe Cupelin est né en 1966. Il est réalisateur et producteur, "Capitaine Thomas Sankara" est son premier long métrage.

Les archives

Le film est un montage d'archives uniquement. Le réalisateur n'a tourné aucune image pour ce film. On nomme parfois ce genre de documentaire des "films de montage". Les documents viennent principalement des archives personnelles du réalisateur, de la Radio Télévision Suisse, de l'Institut National de l'Audiovisuel - France, de la Radio Télévision du Burkina Faso et du site internet dédié à Thomas Sankara www.thomassankara.net. On compte des émissions télévisées, des émissions radio, des photographies, des captations vidéo de discours, des interviews télévisées, des télé-journaux et des coupures de presse.

L'actualité

A ce jour, les circonstances de la mort de Thomas Sankara ne sont toujours pas officiellement élucidées. Quelques jours après sa mort, il fut déclaré "décédé de mort naturelle" par un médecin militaire. L'absence de tout procès ou de toute enquête de la part du gouvernement de Blaise Compaoré – fortement soupçonné d'avoir fomenté le coup d'état et l'assassinat – a été condamnée en 2006 par le Comité des droits de l'homme des Nations unies.

Chaque année, l'anniversaire de sa mort est commémoré par des sympathisants. Il existe des sites dédiés au capitaine, ainsi qu'une page Facebook qui compte plus de 15'000 sympathisants.

Le punk rock et l'esthétique 80's

Le réalisateur a choisi la musique du groupe punk-rock The Ex pour "habiller" son film.

La "pêche", la fraîcheur et l'acidité électrique de leur son fait remarquablement écho à l'énergie

que dégageait Thomas Sankara, connu pour son franc-parler et son sans-gêne vis-à-vis des grandes puissances.



Christophe Cupelin s'exprime sur ce choix de musique dans une interview réalisée par le festival Visions du Réel (cf. "Interview de Christophe Cupelin | Capitaine Thomas Sankara", interview filmée réalisée par le Festival Visions du Réel).

Le réalisateur utilise par ailleurs la colorisation. En faisant usage d'ajouts de couleurs flashy, il cite l'esthétique propre aux mouvements pop et punk des années 1980. L'article du *Monde* le cite quant à ce choix esthétique: "*Au début j'étais fâché contre le monde, son injustice, tout le film était colorisé, je me suis beaucoup calmé.*"²



Signes de la colère du réalisateur donc, ces ajouts de couleurs apportent également une touche d'humour, voire d'ironie au film : les visages des journalistes des télé-journaux occidentaux sont systématiquement colorisés et semblent tout droit débarqués d'une autre galaxie. Ceci peut être interprété comme étant un clin d'œil à l'observation et à la critique que Sankara opposait au monde occidental, à savoir que celui-ci ne comprend pas l'Afrique.

http://www.capitainethomassankara.net/pdf/LeMonde_5_6aout2012.pdf

² Thomas Sotinel, op.cit.

Objectifs

- Développer ses capacités d'analyse filmique, plus spécialement concernant la forme documentaire
- Être capable d'appréhender une archive
- Découvrir le programme politique de Sankara, et les codes de la révolution

Pistes pédagogiques

Le film documentaire et son rapport à la réalité

Le visionnement du film représente une occasion d'aiguiser l'esprit critique des élèves en discutant la relation complexe entretenue entre le style documentaire et les notions de réalité et de vérité.

Avant le film

Distribuer la citation suivante aux élèves, comme introduction à la question du rapport entretenu entre film documentaire et réalité. Former des groupes de 3 ou 4 élèves et leur demander de lire ensemble la citation et de la commenter. Animer ensuite une discussion autour de cette citation.

"Une image n'est pas une preuve de vérité, elle est toujours faite dans un but précis, elle peut dire vrai comme mentir vraiment. Tous les documents doivent être analysés comme des documents de propagande, préconise l'historien Marc Ferro. Mais le tout, c'est de savoir de quelle propagande il s'agit. Les images d'archives ne sont pas mensongères au moins sur un point : ce que l'on a voulu dire aux gens. Ça, c'est une vérité historique !"³

Lecture formelle

L'analyse du traitement formel des archives utilisées permet de mettre en exergue le montage et les éléments du langage cinématographique (découpage de l'extrait, articulation son et image,

colorisation, etc.). Christophe Cupelin n'est pas l'auteur des documents qui ont servi à faire le film. Il est pourtant l'auteur de *Capitaine Thomas Sankara*.

Dans la multitude de documents existants sur le chef d'Etat, Christophe Cupelin a choisi d'en retenir certains plutôt que d'autres, qui lui permettent de mettre en images et en mots son sujet. Son premier travail sur ces documents est donc celui de la sélection des archives et de leur découpage. Les documents choisis sont soumis à une multitude de manipulations, où réside précisément l'écriture du film.

Proposer aux élèves des pistes de visionnement pour le film, en leur distribuant une grille (cf. annexe):

1. Listez les différents types de documents utilisés pour ce film.
2. Choisissez 3 exemples d'archives utilisées, et décrivez comment elles ont été modifiées pour le film.

Éléments de réponses

Cf. tableau en annexe.

Introduction au concept de révolution

Avant le film

Lire en classe l'extrait "Le concept de révolution" (cf. texte ci-après) de Mathilde Larrère.

A partir de ce texte, relever quatre caractéristiques du concept de révolution.

Après le film

En petit groupe, se poser la question suivante : "Les événements relatés dans le film correspondent-ils

³ Mills-Affif Edouard "Le Documentaire et les images d'archives", http://www.canal-u.tv/video/tcp_universite_de_provenc/e/le_documentaire_et_les_images_d_archives_penser_le_cinema_documentaire_lecon_5.6971, consulté le 27.08.2014

au concept de révolution tel que défini dans le texte" ?

Échanger ensuite les points de vue, en argumentant sur la base des exemples donnés dans le film.

Pour en savoir plus

SUR LE FILM

Interviews du réalisateur:

- **Christophe Cupelin : "Thomas Sankara vivait dans son temps !"**
Propos recueillis à Montréal par Rosine Demontpierre, en juin 2013, publié sur notreafrik.com le 28 août 2013
<http://www.thomassankara.net/spip.php?article1504&rubrique64>
- **Interview de Christophe Cupelin | Capitaine Thomas Sankara**
Interview filmée réalisée par le Festival Visions du Réel
<http://www.visionsdureel.ch/fr/actualites/detail/n/interview-de-christophe-cupelin-capitaine-thomas-sankara/>
- **Interview avec Christophe Cupelin**
Interview du dossier de presse de Cineworx
http://www.cineworx.ch/download/Content_attachments/FileBaseDoc/CTSdossierdepresse-mail.pdf

Articles :

Thomas Sotinel, "Thomas Sankara, une icône cinématographique", *Le Monde*, lundi 6 août 2012

http://www.capitainethomassankara.net/pdf/LeMonde_5_6aout2012.pdf

Site internet du film :

Contient des liens vers des articles liés à l'actualité concernant Thomas Sankara, et des liens vers les articles parus à propos du film.

<http://www.capitainethomassankara.net>

SUR THOMAS SANKARA

Site internet dédié à Thomas Sankara

Réunit un maximum d'information sur Thomas Sankara : chronologie, biographie, documents d'archives (images, discours de Sankara, émissions télé, radio, etc.), analyses, articles, ouvrages, etc.

<http://www.thomassankara.net>



Gisèle Comte, rédactrice e-media, juillet 2014.

Droits d'auteur :

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

FICHE ELEVE

Capitaine Thomas Sankara

Documentaire de Christophe Cupelin, Suisse, 2012, 104'

Listez les différents types de documents utilisés pour ce film.	Choisissez en 3 et décrivez comment ces documents ont été modifiés pour le film.

FICHE ELEVE 1 – éléments de réponses

Capitaine Thomas Sankara

Documentaire de Christophe Cupelin, Suisse, 2012, 104'

Listez les différents types de documents utilisés pour ce film.	Décrivez comment ces archives ont été modifiées pour le film.
1. Photographies	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Cadrage</i> • <i>Zoom</i> • <i>Déplacement de la caméra sur l'image</i> • <i>Ajout de son</i> • <i>Traitement des contrastes et des couleurs</i>
2. Télé-journaux	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Découpage (extrait choisi)</i> • <i>Colorisation</i> • <i>Suppression du son original</i> • <i>Ajout de son (musique)</i>
3. Interviews télévisées de Sankara	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Découpage (extrait choisi)</i> • <i>Colorisation</i> • <i>Ajout de son (musique, bruitages)</i>
4. Paroles / citations de Sankara	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Découpage (extrait choisi d'un discours)</i> • <i>Mise en image (effet de machine à écrire)</i> • <i>Ajout de son (musique ou voix qui lit la citation, bruit de machine à écrire)</i>
5. Coupures de presse	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Photographie de la coupure de presse</i> • <i>Cadrage</i> • <i>Zoom</i> • <i>Ajout de son</i>
6. Émissions radiophoniques	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Découpage (choix de l'extrait)</i> • <i>Ajout d'images (vidéo, photographies, coupures de presse)</i> • <i>Ajout de son (musique, bruitages)</i>

Le concept de révolution⁴

« *Le peuple veut la chute du régime !* » Dans les premiers mois de l'année 2011, cette phrase est clamée à Tunis, à Tripoli, au Caire, comme à Damas ou Amman. En quelques semaines, la « rue arabe », prompte à effrayer les Occidentaux, affirme sa souveraineté de peuple libre et ses droits contre les pouvoirs autocratiques en place. L'Europe assiste pantoise à ce qu'on a alors appelé le « retour de la révolution ». Depuis quand la révolution avait-elle donc disparu ? Depuis la « fin de l'histoire », au crépuscule du XX^e siècle, s'entendait-on répondre, lorsque la chute du mur de Berlin puis celle de l'Union soviétique avaient pu laisser croire que la victoire du modèle libéral et capitaliste permettait désormais de se passer d'un peuple révolté. Déjà, le Portugal de 1974 avait donné le « la » avec ces chars couverts d'œilletons qui s'arrêtaient aux feux rouges⁵. Depuis la fin du XX^e siècle, les révolutions étaient devenues de « Velours »⁶. Et pourtant, on reparlait de « révolution ».

Mais qu'est-ce qu'une révolution ? Depuis que ce mot, destiné à décrire le mouvement des astres, est devenu un terme politique lors des révolutions anglaises de la fin du XVII^e siècle, depuis surtout que le peuple de Paris a pris la Bastille le 14 juillet 1789, la révolution est d'abord définie comme un moment violent d'expression de la souveraineté populaire. « Aux armes citoyens ! Formez vos bataillons ! » clame *La Marseillaise* en 1792, « le peuple souverain avance/Tyrans descendez au cercueil » nous dit le *Chant du départ* (1794). L'image du peuple en marche et en arme, omniprésente, est la traduction concrète et symbolique de son soulèvement. Voilà pourquoi une révolution n'est pas un coup d'Etat : elle n'est pas seulement le fait d'un groupe ou d'une armée mais de masses qui entreprennent de renverser un régime. La révolution n'est pas qu'un peuple qui se soulève : l'insurrection, « l'émotion populaire » ne deviennent révolution qu'à partir du moment où elles ouvrent la voie à un changement radical. Il s'agit de mettre à bas le pouvoir en place, et non de le réformer de l'intérieur. « Du passé, faisons table rase » (*L'Internationale*, 1871) ; les révolutionnaires « tisse [nt] le linceul du vieux monde » à la manière des Canuts⁷. Du pouvoir, de l'Etat, des élites en place et de toutes les injustices et oppressions qu'ils dénoncent, les révolutionnaires font un « ancien régime », dont il faut éviter à tout prix le maintien puis le retour. A sa place, ils inventent de nouveaux pouvoirs, dont le peuple doit être le cœur et la seule source de légitimité.

Cette rupture implique le plus souvent le recours sinon à la violence, du moins à la force et à l'action illégale. Il faut pendre « l'aristocrate à la lanterne » (*Ah Ca ira*, 1790), se débarrasser des « sabreurs, des bourgeois, des gavés » (*La Jeune Garde*, 1920). Mais, parce qu'elle s'effectue au nom du peuple souverain, qu'elle se revendique du droit de résistance à l'oppression et qu'elle établit un nouvel ordre, la révolution est le moment où s'opère le passage de la violence illégale à la violence légitime.

⁴ Mathilde Larrère (sous la dir. de), *Révolutions. Quand les peuples font l'histoire*, Paris, Belin, 2013, p. 7.

⁵ La « révolution des œilletons » (avril 1974) est la révolution qui renverse le régime dictatorial mis en place par Salazar au Portugal.

⁶ La révolution de Velours (12 novembre-29 décembre 1989) est la révolution qui met fin au régime communiste en Tchécoslovaquie et qui se distingue par son peu de victimes.

⁷ Les Canuts sont des ouvriers du textile de Lyon dont les révoltes de 1831 et 1834 sont réprimées dans la violence.